

## LA UNE Les vieux méritent mieux

Rendez-vous le 16 octobre 2025 pour la 4<sup>e</sup> édition de la mobilisation nationale "Les Vieux méritent mieux !" afin de faire entendre les besoins du Grand âge d'aujourd'hui et de demain, et obtenir plus de moyens pour renforcer la qualité de l'accompagnement dans les établissements et services pour personnes âgées. La dynamique interfédérale lancée l'année dernière se renforce encore cette année : 20 organisations se mobilisent. [C'est à lire ici](#).

La Semaine Bleue (Semaine nationale des retraités et personnes âgées, du 6 au 12 octobre 2025) mène, jusqu'au 11 septembre sur les réseaux sociaux, sa campagne estivale 2025 : "Voix d'expérience", avec une série de podcasts inspirants, sur la thématique "[Vieillir : une force à partager !](#)".



## PERSONNES AGEES

### Le financement des EHPAD

Le financement des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) se divise en trois parties distinctes : le soin, la dépendance et l'hébergement. À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, 23 départements, dont la Haute-Marne, expérimentent un nouveau mode de financement pour le soin et la dépendance : un forfait global unique relatif aux soins et à l'entretien de l'autonomie. [Lire l'article](#).

### Services Autonomie à Domicile : les dernières évolutions réglementaires

D'ici au 31 décembre 2025, le secteur du domicile va se restructurer avec un rapprochement des services existants (SAAD, SSIAD et SPASAD) pour former une catégorie unique de services : les services autonomie à domicile (SAD). De nouvelles réglementations entrent ainsi en vigueur pour les SAD. L'[arrêté du 30 juillet 2025](#) clarifie la structuration en deux plateformes du tableau de bord : une plateforme générique couvrant notamment les établissements et services pour les personnes âgées (Ehpad, SSIAD) et une plateforme spécifique aux services autonomie à domicile. La [décision du 8 juillet 2025](#) du directeur de la CNSA fixe les modalités de financement au titre de l'activité de soins.

### Le décret du 19 août 2025 pour la suppléance à domicile

L'article 9 de la [loi du 15 novembre 2024](#) dite loi TND (troubles du neurodéveloppement) a pérennisé au 1<sup>er</sup> janvier 2025 sous le nouveau nom de "suppléance à domicile" (article L313-23-5 du CASF), l'expérimentation du "relayage" lancée en France en 2019 sur le modèle du "baluchonnage" québécois. La loi permet des dérogations au droit du travail en matière de temps de pause, durées maximales quotidienne et hebdomadaire de travail, durées maximales quotidienne et hebdomadaire de travail de nuit... Le [décret du 19 août 2025](#) fixe les critères d'éligibilité des publics et les conditions de mise en œuvre des prestations par les structures.

## Aide aux aidants

En France, 9,3 millions de personnes soutiennent au quotidien un proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Si toutes les classes d'âges sont concernées, ce sont en grande majorité des personnes entre 55 et 64 ans qui sont touchées. Et parmi elles, une très grande majorité de salariés qui, pour faire face, mettent à mal leur propre santé, jusqu'à épuisement. En 2030, un actif sur quatre sera proche aidant. Une tribune, publiée dans Libération du 11 août 2025, demande qu'il soit donné pleinement aux aidants les moyens de s'investir au quotidien, dans des conditions humaines et justes. [Lire ici](#).

## Journée nationale des aidants

La Journée nationale des aidants, le 6 octobre 2025, est l'occasion de rendre visibles les 11 millions d'aidantes et aidants en France, et de mettre en lumière les personnes qui accompagnent au quotidien des personnes en perte d'autonomie, malades ou en situation de handicap. Elle est aussi l'occasion de soutenir les aidantes et les aidants en leur facilitant l'accès à l'information sur les différentes solutions de répit et de financements existantes. Elle permet de faire avancer leurs droits et la reconnaissance du rôle qu'ils jouent au sein de la société.

Dans chacun des dix départements de la région, la Journée mobilise des initiatives diverses qui s'étalent en fait sur tout le mois d'octobre. Il serait trop long de les développer toutes ici. [Focus sur la Moselle](#) : le [9 octobre à Langatte](#), forum de professionnels, ateliers découverte, théâtre-forum, conférence ; le [14 octobre à Rohrbach-Lès-Bitche](#), conférence-débat, ateliers bien-être, stands de professionnels, concert, spectacle ; le [15 octobre à Creutzwald](#), forum de professionnels, ateliers découverte, théâtre-débat ; le [15 octobre à Amnéville](#), forum de professionnels, conférence, ateliers ; le [16 octobre à Metz](#), forum de professionnels, ateliers, marche solidaire ; le [22 octobre à Terville](#), forum de professionnels, ateliers, déjeuner-spectacle.

## Alsace : le comité des usagers de la MDPH

La MDPH Alsace lance la création de son premier Comité des usagers : une instance participative réunissant des personnes en situation de handicap, leurs aidants et les parents de personnes en situation de handicap. Vous souhaitez contribuer à améliorer le service rendu aux usagers ? Participez à cette nouvelle démarche en candidatant avant le 12 septembre 2025. [Rejoignez le Comité des usagers de la MDPH Alsace](#).

## Viertes Alter (ou 4<sup>ème</sup> âge, en alsacien)

Retrouvez sur le site de la Collectivité européenne d'Alsace toutes les informations, les conseils, les démarches et les adresses utiles pour vous aider et vous protéger face aux difficultés liées à l'âge. La CeA soutient et accompagne les proches aidants : [Bien vivre à domicile](#) ; [Changer de domicile](#) ; [Bénéficier d'aides](#) ; [Etre entendu](#) ; [Etre aidant : statut, droits, informations, conseils et soutien](#) ; [Etre aidant : passer le relais et bénéficier d'aides financières](#). Documents utiles : [Règlement départemental de l'Aide Sociale du 67](#) ; [Règlement départemental de l'Aide Sociale du 68](#) ; [Schéma Autonomie 2019-2023 Bas-Rhin](#) ; [Schéma Autonomie 2018-2023 Haut-Rhin](#) .

Dans les autres départements aussi : retrouvez [les missions et actions Grand Âge du Département de la Marne](#). Renseignez-vous dans vos départements respectifs.

## Vosges : choisir l'accueil familial social

L'accueil familial est une alternative aux formes traditionnelles (domicile ou établissement) de prise en charge de la personne âgée et de la personne handicapée. [Le Département des Vosges communique](#) sur les conditions pour devenir accueillant ou pour en être bénéficiaire. Etre accueillant familial social, c'est un métier et un engagement. Cette activité consiste à héberger à son domicile une personne âgée ou une personne en situation de handicap dans un cadre sécurisant, stimulant et personnalisé. [Découvrez toutes les précisions pour devenir accueillant familial](#).

Dans les autres départements aussi : [devenir accueillant familial dans les Ardennes](#) ; renseignez-vous dans vos départements respectifs.

## HANDICAP

### Le budget Handicap à la Cnaf

Le dernier rapport d'activité de la Caisse nationale d'allocations familiales (publié le 9 juillet 2025 sur le site [caf.fr](https://caf.fr), rubrique "Professionnels"). révèle que le handicap pèse 15,4 milliards d'euros dans ses dépenses 2024, faisant de ce poste le quatrième plus important, juste derrière le logement. L'Allocation aux adultes handicapés (AAH) représente la part la plus conséquente de ce budget avec 13,8 milliards d'euros, en hausse par rapport aux années précédentes. Cette augmentation s'explique notamment par la revalorisation des montants et par le maintien d'un nombre élevé de bénéficiaires. En seconde position : l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) – indispensable pour couvrir les dépenses liées à la prise en charge et aux besoins spécifiques des enfants – avec 1,6 milliard d'euros versés en 2024. Les compléments d'AEEH, modulés selon le degré de handicap et les besoins en accompagnement, constituent une aide déterminante pour les familles souvent confrontées à des frais supplémentaires (thérapies, matériels adaptés, transports spécialisés). Toutefois, une instruction récente de la Cnaf, permettant de contester certaines décisions des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), a suscité des inquiétudes quant à d'éventuelles pertes de droits, accentuant la vigilance des associations ([AEEH : une instruction de la Cnaf pénalise les familles](#)).

Autres actions notoires : le bonus inclusion handicap : un levier pour l'accès aux loisirs ; le développement des *Living labs* (laboratoires vivants) consacrés à la parentalité et au handicap (voir à ce sujet [la vidéo](#) ainsi que [l'expérience d'une Udaf](#)). [Lire l'article](#).

## PROTECTION SOCIALE

### Fraude sociale : si on faisait le point

Qu'est-ce que la fraude sociale ? La fraude sociale regroupe deux éléments distincts : la fraude aux cotisations sociales (lorsque les employeurs ne paient pas leurs cotisations sociales ou réduisent le montant à payer, [travail dissimulé](#), par exemple) ; la fraude aux prestations sociales (lorsque les allocataires bénéficient de manière indue et illégale de prestations sociales ou lorsque des professionnels de santé facturent des prestations non réalisées). À combien est-elle évaluée ? Dans un [rapport publié en juillet 2024](#), le Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFiPS) évalue le montant total de ces fraudes à au moins 13 milliards d'euros, qui ne correspondent qu'à des sommes partiellement recouvrables. Qui sont les fraudeurs ? Vous le saurez avec [l'article en lien](#).

### La fraude sociale est-elle comparable à la fraude fiscale ?

La fraude fiscale correspond à l'ensemble des procédés frauduleux auxquels le contribuable a recours pour échapper délibérément à l'établissement et au paiement de l'impôt. Comme le mentionne la Cour des comptes dans un [rapport publié en novembre 2023](#), "la France ne dispose d'aucune évaluation rigoureuse de la fraude fiscale", alors même qu'elle est estimée entre 60 et 100 milliards d'euros selon la [Direction interministérielle de la transformation publique](#). Pourquoi les dépenses d'indemnisation des arrêts de travail ont-elles augmenté ? La DREES explique, dans une [étude de décembre 2024](#) que la hausse des indemnités journalières est due pour 60% aux facteurs économiques et démographiques. Cette donnée est confirmée par un [rapport de l'Assurance maladie de juillet 2025](#).

### Ce qui change au 1<sup>er</sup> septembre 2025

À compter de lundi 1<sup>er</sup> septembre, il sera possible d'accéder à [la retraite progressive](#) dès 60 ans. Cette mesure a été confirmée par deux décrets parus au Journal officiel du 23 juillet 2025. Elle intervient à la suite d'un accord national interprofessionnel décidé à l'automne 2024.

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a annoncé une nouvelle [baisse des prix repères du gaz](#) à partir de septembre. Cette diminution s'explique par la stabilité de l'approvisionnement, la baisse de la demande en Europe et un repli des cours sur les marchés.



## SANTE

### Les pharmacies se mobilisent

Le 16 août 2025, une mobilisation sans précédent a touché les pharmacies françaises, avec neuf officines sur dix qui ont fermé leurs portes pour protester contre la baisse progressive des remises commerciales sur les médicaments génériques. Cette mesure, qui plafonne les remises à 30% dès septembre puis à 20% d'ici 18 mois, est perçue par les professionnels comme une menace grave pour la survie des officines. En Alsace, un collectif de 400 pharmaciens s'est formé pour soutenir le mouvement. L'[Union de syndicats de pharmaciens d'officine](#) (USPO) engage une procédure juridique contre l'État, tandis que l'intersyndicale annonce d'autres actions, notamment des fermetures régulières les samedis. Pour beaucoup, cette réforme risque de provoquer la fermeture d'un tiers des pharmacies françaises, fragilisant l'accès aux soins.

### E-Meuse Santé, un programme ambitieux pour la Meuse et au-delà

E-Meuse santé est l'un des 24 lauréats de l'appel à projets national "Territoires d'innovation - France 2030" et bénéficie du soutien de l'Etat depuis son lancement en 2019. Ce programme d'innovation en santé repose sur un partenariat inédit entre les Départements de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et de la Haute-Marne. Tous les liens ici : [site pro-santé Meuse](#) ; [chaîne Youtube e-Meuse santé](#) ; [site e-Meuse santé](#) ; [résultats de l'enquête sur la téléconsultation de territoire assistée en région Grand Est](#) ; [plaquette de présentation du programme e-Meuse santé](#) ; [plaquette Une dynamique collective pour faire avancer l'innovation en santé](#) ; [plaquette Rejoignez la plateforme d'expérimentation e-Meuse santé](#).

### La HAS s'attache à mieux impliquer les usagers

La Haute Autorité de Santé (HAS) met à disposition [un guide](#) pour mieux comprendre l'expérience vécue des patients et personnes accompagnées. Ce nouveau support a été élaboré pour les secteurs sanitaire (hôpitaux, services de soins à domicile, centres et maisons de santé...), social (établissements et services de la protection de l'enfance et de l'inclusion sociale) et médico-social (structures pour personnes handicapées ou âgées ou pour usagers de drogues). Pour en savoir plus : [le communiqué de la HAS](#); [ESSMS : méthode de la HAS pour recueillir le point de vue des usagers](#) ; [ESSMS : un guide HAS pour mieux recueillir l'expression des usagers](#) ; [à la HAS, une nouvelle commission pour valoriser l'engagement des usagers](#).

### Observatoire national des cancers cutanés dus à l'exposition professionnelle au soleil

La journée d'étude "Travail, peau et soleil : comment prévenir et soigner ?", organisée le 1<sup>er</sup> juillet 2025, a réuni plus de 150 participants (médecins du travail, infirmiers de santé au travail, dermatologues et internes). L'Observatoire Régional de la Santé (ORS Grand Est) a été invité à présenter l'[Observatoire national des cancers cutanés favorisés par l'exposition professionnelle aux UV solaires](#) (OCC-EXPRO). [La présentation est disponible en pdf](#). Le replay est [disponible ici](#).

### Journées d'Études sur le Handicap Psychique (JEHPsy) du 25 au 27 septembre 2025

Organisées par l'Université de Mons, [les journées d'Études sur le Handicap Psychique](#) auront lieu du 25 au 27 septembre 2025 sur le campus de Charleroi. L'ORS Grand Est interviendra pour présenter des premiers résultats sur les populations concernées par un handicap psychique et leurs caractéristiques ainsi que quelques éléments de leur parcours de soins.

### Santé publique France mise sur l'intelligence artificielle générative

Santé publique France expérimente l'usage d'un modèle d'intelligence artificielle générative qui vise à renforcer la capacité de l'agence à analyser rapidement des volumes importants de données, à produire des synthèses plus réactives et à accroître son agilité opérationnelle dans les contextes sanitaires complexes. Lire [le communiqué de presse](#).

## De nouvelles maladies dépistées chez les nouveau-nés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025

Le dépistage néonatal permet de détecter chez les nouveau-nés certaines maladies rares, sévères et le plus souvent génétiques. Il est réalisé gratuitement 2 à 3 jours après la naissance. Trois nouvelles maladies seront dépistées chez les nouveau-nés à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Certaines maladies ne sont pas visibles chez un bébé dans les jours qui suivent sa naissance, mais une analyse de sang permet de les détecter. Ces pathologies rares peuvent avoir des conséquences graves si elles ne sont pas prises en charge rapidement après la naissance. [Lire l'article](#).



## ENVIRONNEMENT

### La biodiversité s'expose à Metz

Souhaitant sensibiliser le public aux enjeux de la biodiversité et à l'érosion du vivant, l'Eurométropole de Metz a ouvert le 30 août 2025 [le Pavillon de la biodiversité](#) au Musée de la Cour d'Or. Cette initiative permet de rendre accessibles les collections d'histoire naturelle de ce musée, non visibles depuis 1976. Ce sont ainsi près de 320 spécimens (mammifères, oiseaux, reptiles, flore, minéraux, coraux...) qui sont exposés sur près de 350 m<sup>2</sup>. Le parcours de la visite propose trois thématiques : découvrir, comprendre et agir. La sensibilisation ne manque pas d'être active avec des dispositifs de médiation innovants. Il est possible de s'émerveiller tout en réfléchissant ! Cela se passe au 2, rue du Haut Poirier. C'est gratuit. Et c'est conçu avec la plus grande rigueur scientifique grâce à l'appui notamment de l'ornithologue français Patrice Costa.

### Oui mais...

Le tribunal administratif de Strasbourg a annoncé le 24 juillet 2025 sa décision d'annuler le plan local d'urbanisme intercommunal de la Métropole de Metz, auquel s'opposaient des associations de protection de l'environnement ainsi que des riverains. Près de 40 associations s'étaient mobilisées aux côtés des habitants contre le PLUi qui détermine les possibilités d'urbanisation (lotissements, équipements sportifs, zones commerciales, routes...) dans 45 des 46 communes de la Métropole de Metz pour les décennies à venir. Elles lui reprochaient notamment de favoriser une urbanisation excessive, ne tenant pas compte des besoins environnementaux. On pourra lire le [communiqué](#) du Tribunal administratif de Strasbourg. La Métropole de Metz dispose de deux mois pour faire appel de cette décision. [Lire l'article](#).

### Loi dite "Duplomb"

La loi "visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur" a beaucoup fait parler d'elle en cet été 2025 et les arguments des partisans comme ceux des opposants (ainsi la Confédération syndicale des familles par ses communiqués du [11 juillet](#), du [4 août](#) puis du [14 août](#)) ont largement pu être exprimés. Elle a finalement été promulguée le 11 août 2025, dépouillée de sa disposition la plus discutée, celle qui permettait de réautoriser l'acétamipride, un insecticide néonicotinoïde.

[Retour ici dans le lien](#) sur ce que la loi permet et ce qu'elle ne permet pas, au nom de la Charte de l'environnement, intégrée au [bloc de constitutionnalité](#) depuis la révision constitutionnelle du 1<sup>er</sup> mars 2005.

### Quels sont les principes consacrés par la Charte de l'environnement de 2004 ?

La Charte de l'environnement a valeur constitutionnelle, comme le rappellent les décisions successives du Conseil Constitutionnel de 2008 à 2025. L'institution suprême de la V<sup>ème</sup> République veille à ce que le législateur ne méconnaisse pas le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ([décision du 10 décembre 2020](#)). La Charte de l'environnement, composée de 10 articles, est à l'origine une proposition du président de la République Jacques Chirac. [Lire l'article](#).

## **Biocides : développer les produits respectueux de l'environnement et de la santé**

Désinfectants, insecticides, répulsifs, conservateurs, produits de protection du bois ou des matériaux de construction... les biocides ont un impact sur la santé et l'environnement. Le grand public connaît mal la nature de ces produits et les risques encourus. C'est le constat d'un [rapport](#) de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) et du Conseil général de l'économie (CGE) publié en juillet 2025. Le rapport fait des recommandations très concrètes pour faire changer les usages. [Lire l'article](#).

## **Biodiversité : des aides publiques aux effets néfastes**

Changement d'usage des sols et des mers, surexploitation des ressources, pollution... Les activités humaines ont un impact sur la biodiversité. Certaines pratiques et financements publics renforcent les dommages causés. Une mission a été chargée de réaliser "un état des lieux partagé des dépenses publiques les plus dommageables à la biodiversité à réorienter en priorité". La mission a examiné l'impact des pratiques dans cinq secteurs économiques : l'agriculture, la forêt, les activités maritimes (pêche, aquaculture, transport), l'aménagement du territoire et l'énergie. Les travaux ont débouché sur deux rapports distincts, publiés le 22 juillet 2025 : le [rapport de l'IGEDD et de l'IGF](#), le [rapport du CGAAER](#). [Lire l'article](#).

## **Energies renouvelables : une nouvelle procédure d'infraction contre la France**

Et une nouvelle procédure d'infraction ouverte contre la France ! Cette fois, la Commission européenne la met en demeure de transposer intégralement les dispositions de la directive modificative du 18 octobre 2023 relative à la promotion de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, laquelle vise à accélérer le déploiement des énergies renouvelables dans tous les secteurs de l'économie. [Lire l'article](#).

## **Création de la réserve naturelle nationale de la Seine champenoise**

La ministre de la Transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, a officiellement créé par un [décret](#) paru au Journal officiel du 24 juillet 2025 la Réserve naturelle nationale de la Seine champenoise. Située dans les départements de l'Aube et de la Marne, cette portion de la vallée de la Seine constitue la plus vaste plaine inondable du bassin versant de ce fleuve. La nouvelle réserve naturelle s'étend sur une superficie totale de 2.462 ha, sur les communes de Nogent-sur-Seine, Marnay-sur-Seine, Pont-sur-Seine, Barbuise, Crancey, Périgny-la-Rose, Esclavolles-Lurey, Conflans-sur-Seine, Romilly-sur-Seine et Marcilly-sur-Seine. [Lire l'article](#).

## **Strasbourg : un dispositif pour filtrer les particules fines émises par les pneus**

Les particules émises par des pneus neufs polluent davantage que les rejets des pots d'échappement ! L'Eurométropole de Strasbourg teste un nouveau dispositif pour capturer les particules fines produites par l'érosion des pneus. Pour lutter contre cette pollution invisible, l'EMS teste actuellement un boîtier de la start-up londonienne *The Tyre Collection*, laquelle est déjà en contact avec des constructeurs automobiles, avec l'ambition de faire intégrer le dispositif au châssis des voitures neuves. [Lire l'article](#).

## **Gestion des déchets et économie circulaire**

✓ Pendant longtemps, la réparation des objets, quels qu'ils soient, a été reléguée au second plan. Mais la pratique bénéficie désormais d'une perception positive et progresse de façon constante, bien que des freins demeurent. [Lire l'article](#).

✓ La ministre de la Transition écologique était en déplacement dans le Nord, le 16 juillet 2025 pour vanter les mérites de la "vraie consigne", celle d'emballages en verre réemployables. La démarche, baptisée *ReUse*, intéresse aujourd'hui les enseignes et devrait être déployée nationalement "à horizon 2027". [Lire l'article](#).

✓ Le 5 juin 2025, la Journée mondiale de l'environnement portait sur le thème "Combattre la pollution plastique". En France, plusieurs Conseils de développement ont déjà travaillé, à l'échelle de leur territoire, sur la gestion des déchets et en particulier sur les enjeux liés aux plastiques. [Lire l'article](#).

## MOBILITES

### Service express régional métropolitain (SERM) Lorraine-Luxembourg

Les Conseils de développement (Codev) de Lorraine ont publié une expression commune sur le projet de Service express régional métropolitain (SERM) Lorraine-Luxembourg. Ils y expriment leurs inquiétudes et formulent des propositions pour mieux associer les habitants et leurs représentants aux décisions qui engageront l'avenir des mobilités dans la région. Cette contribution résulte d'un travail commun entre les Conseils de développement de Metz, Grand Nancy, Thionville, Val de Fensch, Déodat, Vosges, Pays Barrois... [Lire l'article](#).

### Transports scolaires

La Région Grand Est a la responsabilité des transports scolaires. Elle gère au quotidien 326 lignes routières et assure les déplacements de 200 000 élèves de la maternelle au lycée. Pour faciliter vos déplacements et pour toujours plus de proximité, les équipes en charge des transports scolaires vous accueillent dans 12 Maisons de la Région réparties sur les 10 départements du Grand Est.

Focus sur la Meurthe-et-Moselle : Le Conseil départemental assure la gratuité du transport scolaire. Chaque année, il verse une subvention à la Région Grand Est. Une économie d'une centaine d'euros par élève et par an. 13 000 élèves sont concernés par ce dispositif. C'est l'une des traductions concrètes de la politique [Collèges Nouvelles Générations](#).

Focus sur l'agglomération d'Épinal. C'est l'Agglo d'Épinal qui gère les transports scolaires en cette rentrée de septembre. Cela concerne aussi bien les services de transports non urbains (ex-lignes Fluo) mais aussi et surtout les transports scolaires sur la base tarifaire des lignes du réseau urbain Imagine. Un élève peut ainsi voyager en illimité pour 131 euros par an. Cela représente [85 circuits](#) qui desservent quotidiennement une trentaine d'établissements de la maternelle au lycée. Les familles peuvent prétendre au versement d'une [allocation de transport scolaire](#), sous certaines conditions précisées dans le lien ci-dessus.

### Transports du quotidien : les maires montent au créneau

En s'appuyant sur les résultats de deux études nationales sur les transports du quotidien publiés le 22 juillet 2025, l'Association des maires de France (AMF) et Intercommunalités de France remontent au créneau, demandant plus de moyens pour développer une offre toujours insuffisante, notamment dans les zones peu denses et rurales. [Lire l'article](#).

### Gratuité pour les plus de 65 ans

Votée en conseil de Métropole en décembre 2024, la gratuité des transports en commun (réseaux de bus Stan et Sud, et trains TER Fluo) sur le Grand Nancy pour les plus de 65 ans habitant la métropole est effective depuis le 1<sup>er</sup> août 2025. [Voir les informations pratiques](#).

### Investir dans les transports

Plus le temps passe, plus les infrastructures de transport, qui souffrent d'un sous-investissement chronique, se dégradent. Dans un contexte de fortes tensions budgétaires, où trouver les ressources pour investir ces vingt prochaines années dans le rail, la route ou encore le transport fluvial ? C'est à cette question que répond la conférence [Ambition France Transports](#), qui a rendu ses conclusions le 9 juillet 2025 au ministre des transports.

Alors que de nombreux députés avaient voté en faveur de sa suppression en mars 2025, l'Afit (Agence de financement des infrastructures de transport) survivra-t-elle au prochain budget ? Franck Leroy, président de la Région Grand Est, défend cet outil indispensable pour les investissements d'avenir dans les transports : "On reproche à l'Afit ses coûts de fonctionnement ? Ils représentent 0,02 % de son budget total. On reproche à l'Afit France un manque d'autonomie ? Elle seule peut garantir la pluriannualité des financements, seule manière d'éviter des coupes budgétaires à la hache et des arrêts de chantiers. [...] Affaiblir l'Afit France, c'est affaiblir l'État investisseur. Et donc les territoires qui attendent de lui des financements sécurisés pour la durée des chantiers".



## EMPLOI

### Missions locales : priorités d'action des associations régionales pour 2025-2027

Les associations régionales des missions locales sont un appui pour les missions locales, maillon essentiel de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elles relayent les politiques publiques d'accompagnement des jeunes vers l'emploi et soutiennent leur mise en œuvre. [Une instruction](#) de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) redéfinit les axes et objectifs à prioriser pour un financement par l'État.

### L'emploi à domicile, moteur discret du bien vivre collectif

[Une étude](#) publiée par la Fondation Jean Jaurès montre que l'emploi à domicile permet de créer du mieux-être pour les personnes accompagnées en luttant notamment contre l'isolement. Pour autant, ses salariés ont des conditions de travail parfois difficiles, sont peu rémunérés et surtout ne se sentent pas reconnus par la société.

### Ascenseur social : environ 40% des actifs en mobilité ascendante selon l'Insee

L'Insee a publié, le 31 juillet 2025, [une étude](#) consacrée à la mobilité sociale intergénérationnelle sous le prisme des classes d'emploi (distinction opérée selon la qualification, l'emploi exercé et le statut professionnel). L'étude montre une mobilité ascendante par rapport aux parents pour 40% des actifs environ.

### Plan d'amélioration de la qualité de la formation professionnelle

Le gouvernement a présenté un [Plan d'amélioration de la qualité de la formation professionnelle et de lutte contre la fraude](#), lors d'une réunion interministérielle qui s'est tenue le 24 juillet 2025. Objectifs : garantir aux futurs bénéficiaires des formations de qualité, sûres et encadrées par des règles claires et partagées, garantir à chacun une utilisation efficace des deniers publics. Lire [sur le site du Ministère](#).

### Le Conseil national de l'IA et du numérique est installé

Installé officiellement le 24 juillet 2025, le Conseil national de l'intelligence artificielle et du numérique (Cian) succède au Conseil national du numérique (CNNum) avec une ambition affichée : éclairer les choix publics face aux transformations numériques et à l'essor de l'IA.

[Son site officiel est d'ores et déjà ouvert.](#)

Le règlement européen sur l'intelligence artificielle (AI Act) prévoit des obligations pour les fournisseurs de systèmes d'IA à des fins générales (GPAI) et interdit certains systèmes d'IA attentatoires aux droits fondamentaux. [Retour sur l'IA dans l'UE](#) avec *Vie publique*.

### Le revenu d'émancipation jeunes "made in 54" opérationnel

26 % des jeunes vivent sous le seuil de pauvreté en Meurthe-et-Moselle. 14 % ne sont ni en études ni en formation. Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle poursuit la mise en place d'une aide mensuelle de 500 € à destination des jeunes en situation de précarité, de rupture, avec peu ou pas de soutien familial. Objectifs, critères d'éligibilité, modalités : [vous saurez tout ici](#).

### Vivre Mieux, le magazine de Familles Rurales en version numérique

Découvrez "Transitions, les territoires en première ligne", le premier dossier complet sur le site du magazine *Vivre Mieux*. Chaque semestre, l'association familiale *Familles Rurales* vous propose une nouvelle thématique pour vous aider à mieux comprendre les grands enjeux de notre société et vous accompagner au quotidien : [transformer nos vies](#) ; [transitions : s'engager au cas par cas](#) ; [réfléchir collectivement à notre alimentation](#) ; [alimentation durable : le défi de la qualité](#) ; [numérique : limiter l'explosion des usages](#) ; [intelligence artificielle : priorité au débat](#).

## EN BREF.... MAIS IMPORTANT

✓ **8 et 10 septembre** : Important, c'est le moins qu'on puisse dire ! Toute la France est suspendue à ce qui va se passer dans le pays le 8 septembre et le surlendemain. Sans préjuger de ce qui nous attend, voici ce que signifie [l'article 49.1 de la Constitution](#) qui instaure le "vote de confiance", avec cette donnée arithmétique simple qui laisse penser que "la messe est dite", sauf énorme surprise. "Lorsqu'il ne détient qu'une majorité relative, le Premier ministre n'a pas intérêt à engager la responsabilité de son gouvernement, comme c'est le cas depuis 2022. Élisabeth Borne, Gabriel Attal, Michel Barnier et François Bayrou n'ont pas demandé un vote de confiance après leur déclaration de politique générale."

✓ Moisissures, infiltrations, chauffage défectueux, installation électrique dangereuse... Pour sortir du mal logement, un seul réflexe : la plateforme "[signal logement](#)". Gratuite et facilement accessible, elle vous permet de signaler facilement un logement en mauvais état et d'obtenir de l'aide rapidement.

✓ Les aides MaPrimeRénov' vont bien reprendre le 30 septembre, mais de façon plus limitée après un afflux important de dossiers depuis le début de l'année, qui assure au gouvernement de surpasser ses objectifs de rénovation énergétique globale des logements, mais aussi de dépasser le budget prévu pour 2025. [Lire l'article](#).

✓ Le Département de Meurthe-et-Moselle a mis à jour son règlement des aides à la pierre, dont il est délégataire pour le compte de l'État, avec des changements majeurs pour encourager le secteur du logement social. [En savoir plus sur la politique Habitat du Département](#).

✓ La protection judiciaire des majeurs intéresse l'ordre public de protection. En sa qualité d'auxiliaire de justice, l'avocate ou l'avocat est un rouage essentiel du bon fonctionnement de la justice en la matière. Cette mission lui donne un rôle actif de proposition au juge de la protection des majeurs pour le choix, l'aménagement, l'exécution et la modification de la mesure. Le Barreau de Paris a édité un [guide de bonnes pratiques](#).

✓ "La protection de l'enfance dans tous ces États !" Journées proposées par l'Ancreai et la Cnape sur la situation dans quatre pays : l'Italie, l'Écosse, le Québec et la France, du 3 au 4 décembre 2025 à Paris. [Informations et inscriptions](#).

✓ 1.500 distributeurs de billets ont fermé en 2024. En six ans, la baisse est d'environ 20%. Une érosion qui, selon le comité national des moyens de paiement, s'explique par l'effort de rationalisation des réseaux bancaires et n'affecterait pas l'accessibilité. Pourtant ce sont près de 28.500 communes qui sont dépourvues de distributeurs et 20.000 d'entre elles n'ont aucun moyen de retrait. [Lire l'article](#).

✓ Chaque trace compte ! En partageant vos itinéraires GPS via Outdoorvision, vous contribuez à mieux connaître, préserver et développer les pratiques de sports de nature. Que vous soyez randonneur, vététiste, traileur ou skieur, vos parcours ont de la valeur ! [Lire l'article](#).

✓ Chacune et chacun a le pouvoir de peser sur les projets et les politiques concernant notre environnement. La Constitution vous reconnaît le droit d'être informés et de participer à la décision. La Commission nationale du débat public (CNDP), neutre et indépendante, est garante de votre droit à participer librement aux débats et à être écoutés des décideurs. Parce que l'environnement appartient à toutes et tous, les bonnes décisions sont celles qui sont partagées. La CNDP s'engage à ce que toute personne, toute parole, ait une place égale dans le débat. La CNDP est l'institution publique qui éclaire les décideurs en donnant du pouvoir à votre parole. En liens : [vos droits](#) ; [les missions de la CNDP](#) ; [le rapport d'activités 2024](#) ; [le réseau électrique en débat](#) (ouverture du débat le 4 septembre 2025). A voir ou revoir : [la décision sur le technocentre de Fessenheim](#) (68) ; [la décision sur le plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs](#) (PNGMDR) 2027-2031 ; [le recyclage de textiles à Saint-Avold](#) (57) ; [le transport d'hydrogène de Fos-sur-Mer à Erching](#) (57) ; [l'A31bis](#). Délégué régional Grand Est : Luc Martin ([luc.martin@garant-cndp.fr](mailto:luc.martin@garant-cndp.fr))

*L'Unaf, les Udaf et Uraf, unis pour les familles  
80 ans d'action et de représentation familiales*